



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) a été créée conformément aux exigences : du règlement (CE) n°1907/2006 (en particulier tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission concernant les FDS) et du règlement (CE) n°1272/2008 (CLP).

Date d'émission 10-oct.-2024

Date de révision 10-oct.-2024

Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit C-21047866-002_RET_CLPR7_EUR_SAW
Nom du produit Lenor Unstoppables Duft von Ariel Wäscheparfüm
Forme du produit Mélange
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée À destination du grand public
Utilisations déconseillées Aucune information disponible
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégorie de produit Parfum de linge en billes
Catégorie d'utilisation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Fabricant
Procter & Gamble Switzerland SARL 47 Route de Saint-Georges 1213 Petit-Lancy 1 /SCHWEIZ Telefon: +41 (0)58 0046111 Fax: +41 (0)44 786 5699	Procter & Gamble London Plant Hedley Avenue, West Thurrock, Grays, Essex RM20 4AL Tel: +44 (0)1375 395000

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail pgsds.im@pg.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 145 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Pour une utilisation domestique par les consommateurs, suivez les instructions de précaution et de premiers secours figurant sur l'étiquette du produit.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P301 + P310 – EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un médecin

EUH208 - Contient Tetrahydrolinalool; Ethyl Linalool; Eucalyptol; Alpha-Isomethyl Ionone; Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes; Trimethyltricyclododecanyl Acetate; 2,4-Dimethyl-3-Cyclohexene Carboxaldehyde Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Il n'y a aucune substance présente en concentration égale ou supérieure au seuil réglementaire pour la déclaration > 0,1% qui relève de la définition des perturbateurs endocriniens confirmés selon un règlement de l'UE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Tetrahydrolinalool	78-69-3	0 - 1	01-2119454788-21	201-133-9	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Ethyl Linalool	10339-55-6	0 - 1	01-2119969272-32	233-732-6	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Eucalyptol	470-82-6	0 - 1	01-2119967772-24	207-431-5	Flam. Liq. 3 (H226) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Alpha-Isomethyl Ionone	127-51-5	0 - 1	01-2120138569-45	204-846-3	Aquatic Chronic 2 (H411) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Methyl decenol	81782-77-6	0 - 1	01-2119983528-21	279-815-0	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)	-	1	-
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	54464-57-2	0 - 1	01-2119489989-04	259-174-3 259-175-9 268-978-3 268-979-9 915-730-3	Aquatic Chronic 1 (H410) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	1
Caryophyllene acetate	57082-24-3	0 - 1	Aucune donnée disponible	260-555-1	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1	-	1	1

					(H410) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1B (H317)			
2,4-Dimethyl-3-Cyclohexene Carboxaldehyde	68039-49-6	0 - 1	01-21199823 84-28	268-264-1	Aquatic Chronic 2 (H411) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. (Consulter un médecin en cas de symptômes).

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de symptômes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ingestion EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Toux et/ ou respiration sifflante. Rougeur. Gonflement des tissus. Démangeaisons. Éternuements. Sécheresse. Douleur. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Sécrétion excessive.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.
Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Mettre la substance absorbée dans des récipients pouvant fermer.
Méthodes de nettoyage Petites quantités de déversement de solide : rincer à l'eau. Déversement important : Pelleter le déversement de solide dans des récipients pouvant fermer. Éliminer cette matière et son récipient en prenant toutes les précautions d'usage, et conformément aux réglementations locales.
Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver bien fermé, au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) À long terme.

Nom chimique	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	Travailleur - cutanée, long terme - locale	Travailleur - inhalation, long terme - locale
Tetrahydrolinalool	3.16 mg/kg bw/day	11.14 mg/m ³	0.19 mg/cm ²	-
Ethyl Linalool	2.7 mg/kg bw/day	3 mg/m ³	1.6 mg/cm ²	-
Eucalyptol	2 mg/kg bw/day	7.05 mg/m ³	-	-
Alpha-Isomethyl Ionone	0.375 mg/kg bw/day	8.22 mg/m ³	-	-
Methyl decenol	10 mg/kg bw/day	98.7 mg/m ³	25 mg/cm ²	88.16 mg/m ³
Tetramethyl	28.7 mg/kg bw/day	30 mg/m ³	0.648 mg/cm ²	-

Acetyloctahydronaphthalenes				
-----------------------------	--	--	--	--

Nom chimique	Consommateur – orale, long terme – locale	Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique	Consommateur – cutanée, long terme – locale et systémique
Tetrahydrolinalool	-	-	0.19 mg/cm2
Ethyl Linalool	-	-	1.6 mg/cm2
Methyl decenol	-	21.74 mg/m ³	12.5 mg/cm2
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	-	-	0.38 mg/cm2

Nom chimique	Consommateur – orale, long terme – systémique	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	Consommateur – cutanée, long terme – systémique
Tetrahydrolinalool	1.58 mg/kg bw	2.75 mg/m ³	1.58 mg/kg bw/day
Ethyl Linalool	0.2 mg/kg bw	0.74 mg/m ³	1.4 mg/kg bw/day
Eucalyptol	600 mg/kg bw	1.74 mg/m ³	1 mg/kg bw/day
Alpha-Isomethyl Ionone	0.036 mg/kg bw	1.45 mg/m ³	0.045 mg/kg bw/day
Methyl decenol	10 mg/kg bw	14.38 mg/m ³	0.089 mg/kg bw/day
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	3 mg/kg bw	9 mg/m ³	17.2 mg/kg bw/day

Niveau dérivé sans effet (DNEL) À court terme.

Nom chimique	Travailleur – cutanée, court terme – systémique	Travailleur – inhalation, court terme – systémique	Travailleur – cutanée, court terme – locale	Travailleur – inhalation, court terme – locale
Tetrahydrolinalool	-	-	2.760 mg/cm ²	-
Ethyl Linalool	5.5 mg/kg bw/day	18 mg/m ³	1.6 mg/cm2	1.6 mg/cm ²
Methyl decenol	10 mg/kg bw/day	35.26 mg/m ³	25 mg/cm2	88.16 mg/m ³

Nom chimique	Consommateur – inhalation, court terme – locale	Consommateur – cutanée, court terme – locale
Tetrahydrolinalool	-	2.760 mg/cm ²
Ethyl Linalool	-	1.6 mg/cm2
Methyl decenol	21.74 mg/m ³	12.5 mg/cm2

Nom chimique	Consommateur – orale, court terme – systémique	Consommateur – inhalation, court terme – systémique	Consommateur – cutanée, court terme – locale et systémique
Ethyl Linalool	1.3 mg/kg bw	4.4 mg/m ³	2.7 mg/kg bw/day
Methyl decenol	5 mg/kg bw	8.7 mg/m ³	5 mg/kg bw/day

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau de mer	Déversement intermittent
Tetrahydrolinalool	0.009 mg/L	0.001 mg/L	0.089 mg/L
Ethyl Linalool	0.023 mg/L	0.002 mg/L	0.23 mg/L
Eucalyptol	0.057 mg/L	0.006 mg/L	0.57 mg/L
Alpha-Isomethyl Ionone	0.001 mg/L	0 mg/L	0.014 mg/L
Methyl decenol	0.001 mg/L	0 mg/L	0.004 mg/L
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	0.025 mg/L	0.003 mg/L	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Usine de traitement des eaux usées	Terrestre	Air	Oral(e)
Tetrahydrolinalool	0.082 mg/kg dwt	0.008 mg/kg dwt	450 mg/L	0.011 mg/kg dwt	-	-
Ethyl Linalool	0.223 mg/kg dwt	0.022 mg/kg dwt	10 mg/L	0.031 mg/kg dwt	-	-

Eucalyptol	1.425 mg/kg dwt	0.142 mg/kg dwt	10 mg/L	0.25 mg/kg dwt	-	-
Alpha-Isomethyl Ionone	0.443 mg/kg dwt	0.044 mg/kg dwt	10 mg/L	0.088 mg/kg dwt	-	-
Methyl decenol	0.092 mg/kg dwt	0.009 mg/kg dwt	10 mg/L	0.018 mg/kg dwt	-	-
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	3.73 mg/kg dwt	0.75 mg/kg dwt	10 mg/L	2.7 mg/kg dwt	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Empêcher que du produit non dilué atteigne les eaux de surface.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Solide
Couleur	Coloré
Odeur	Plaisante (parfum)
Seuil olfactif	non applicable

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de ce produit Sans objet. Cette propriété n'est pas d'application pour les produits solides
Inflammabilité	Test non requis	Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de ce produit
Limites d'inflammabilité dans l'air		Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de ce produit Aucune donnée disponible
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de ce produit Sans objet. Cette propriété n'est pas

Nom chimique	Toxicité pour la reproduction	Espèce	Corrosion/irritation cutanée	Espèce	Sensibilisation	Espèce
Acetyloctahydronaphthalenes						
Caryophyllene acetate	-	-	Y (OECD 439)	-	-	-

Nom chimique	Sensibilisation cutanée	Espèce	STOT - exposition unique	Organes cibles	Espèce	STOT - exposition répétée	Organes cibles	Espèce	Danger par aspiration
Tetrahydrolinalool	Y (OECD 429)	-	-	-	-	-	-	-	-
Ethyl Linalool	Y (OECD 429)	-	-	-	-	-	-	-	-
Eucalyptol	Y (OECD 429)	-	-	-	-	-	-	-	-
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	OECD 429	-	-	-	-	-	-	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun(e) connu(e).

Cancérogénicité Aucun(e) connu(e).

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucun(e) connu(e).

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Il n'y a aucune substance présente en concentration égale ou supérieure au seuil réglementaire pour la déclaration > 0,1% qui relève de la définition des perturbateurs endocriniens confirmés selon un règlement de l'UE.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucun(e) connu(e).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques. Aucun effet indésirable connu sur le fonctionnement des sites de traitement des eaux en utilisation normale.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Tetrahydrolinalool	21.6 mg/L (Desmodesmus subspicatus; 72 h)	8.9 mg/L (OECD 203; Danio rerio; 96 h)	1000 mg/L (Pseudomonas putida; 0.5 h)	14.2 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 48 h)
Ethyl Linalool	25.1 mg/L (OECD 201; Desmodesmus subspicatus; 72 h)	24 mg/L (OECD 203; Danio rerio; 96 h)	-	23 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 48 h)
Eucalyptol	75 mg/L (OECD 201; Raphidocelis subcapitata; 72 h)	57 mg/L (OECD 203; Oncorhynchus mykiss; 96 h)	100 mg/L (OECD 209; activated sludge of a predominantly domestic sewage; 3 h)	100 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 48 h)
Alpha-Isomethyl Ionone	20 mg/L (OECD 201; Desmodesmus subspicatus; 72 h)	-	-	-
Methyl decenol	3.6 mg/L (OECD 201; Pseudokirchneriella subcapitata; 72 h)	3 mg/L (OECD 203; Pimephales promelas; 96 h)	-	0.4 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 48 h)
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	2.8 mg/L (OECD 201; Desmodesmus subspicatus; 72 h)	1.3 mg/L (OECD 203; Lepomis macrochirus; 96 h)	-	1.38 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 48 h)
Caryophyllene acetate	0.376 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata; 72 h)	-	-	0.375 mg/L (Daphnia magna; 48 h)

Toxicité chronique

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité envers d'autres organismes
Tetrahydrolinalool	9.5 mg/L (DIN 38 412, L9; Desmodesmus subspicatus; 3 d)	5 mg/L (OECD 203; Danio rerio; 4 d)	8.2 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 2 d)	(EC10: 450 mg/L (DIN 38412-27; Pseudomonas putida; 0.5 h))	-
Ethyl Linalool	6.3 mg/L (OECD 201; Desmodesmus subspicatus; 3 d)	101 mg/L (OECD 203; Danio rerio; 4 d)	3.2 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 2 d)	-	-
Eucalyptol	37 mg/L (OECD 201; Raphidocelis subcapitata; 3 d)	32 mg/L (OECD 203; Oncorhynchus mykiss; 4 d)	100 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 2 d)	-	-
Alpha-Isomethyl Ionone	10 mg/L (OECD 201; Desmodesmus subspicatus; 72 h)	7.8 mg/L (OECD 203; Oncorhynchus mykiss; 4 d)	1 mg/L (OECD 202; Daphnia magna; 2 d)	(894.195 mg/L (Colletotrichum musae DAR 24962; 10 d))	-
Methyl decenol	1.3 mg/L (OECD 201; Pseudokirchneriella subcapitata; 4 d)	-	0.025 mg/L (OECD 211; Daphnia magna; 21 d)	(100 mg/L (activated sludge of a predominantly domestic sewage; 28 d))	100 mg/L (activated sludge of a predominantly domestic sewage; 28 d)
Tetramethyl	2.6 mg/L (OECD 201;	0.16 mg/L (OECD 210;	0.028 mg/L (OECD	(> 100 mg/L (OECD	101 (OECD 301 F;

Acetyloctahydronaphthalenes	Desmodemus subspicatus; 3 d)	Danio rerio; 30 d)	211; Daphnia magna; 21 d)	301 F; 42 d))	activated sludge of a predominantly domestic sewage; 42 d)
-----------------------------	------------------------------	--------------------	---------------------------	---------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Nom chimique	Essai de biodégradabilité facile (OCDE 301)	Dégradation abiotique par hydrolyse	Dégradation abiotique par photolyse	Biodégradabilité
Tetrahydrolinalool	65 % (OECD 301 F; O2; 28 d; 10-day window criteria fulfilled; 28 d)	-	1.125	-
Ethyl Linalool	91 % (O2; OECD 301 F; 28 d)	-	-	-
Eucalyptol	82 % (CO2; OECD 301 F; 28 d)	-	-	-
Alpha-Isomethyl Ionone	42.51 % (O2; OECD 301 D; 28 d)	-	-	-
Methyl decenol	73 % (O2; OECD 301 F; 28 d)	-	-	-
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	0 % (OECD 301 C; aerobic; mixture of sewage, soil and natural water, O2 consumption; 28 d)	-	0.054	50 (OECD 314; aerobic; 1.9 d)
Caryophyllene acetate	50 % (; 59.08 d)	-	-	-

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Tetrahydrolinalool	3.3
Ethyl Linalool	3.3
Eucalyptol	3.4
Alpha-Isomethyl Ionone	4.288
Methyl decenol	3.9
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	5.7

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau	Facteur de bioconcentration (BCF)
Tetrahydrolinalool	3.3 (OECD 107)	99.87 L/kg
Ethyl Linalool	3.3	-
Eucalyptol	3.4	155 L/kg
Alpha-Isomethyl Ionone	4.288 (OECD 117)	-
Methyl decenol	3.9 (OECD 117)	123 - 387 L/kg
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	5.6 (OECD 117)	-
Caryophyllene acetate	4.3	-

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Nom chimique	log Koc
Tetrahydrolinalool	56.3 (56.3)
Eucalyptol	2.33
Alpha-Isomethyl Ionone	3061.96 (3061.963 (OECD 121))
Methyl decenol	1175 (1175 (OECD 121))
Tetramethyl Acetyloctahydronaphthalenes	4.12
Caryophyllene acetate	7448

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Tetrahydrolinalool	La substance n'est pas PBT/vPvB

Ethyl Linalool	La substance n'est pas PBT/vPvB
Eucalyptol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Alpha-Isométhyl Ionone	La substance n'est pas PBT/vPvB
Méthyl decenol	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Il n'y a aucune substance présente en concentration égale ou supérieure au seuil réglementaire pour la déclaration > 0,1% qui relève de la définition des perturbateurs endocriniens confirmés selon un règlement de l'UE.

12.7. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Les codes de déchets/désignations de déchets ci-dessous sont conformes au CED. Les déchets doivent être livrés à une entreprise d'élimination des déchets homologuée. Tenir les déchets à l'écart des autres types de déchets jusqu'à leur élimination. Ne pas rejeter les déchets du produit à l'égout. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Emballages vides non nettoyés besoin des mêmes considérations d'élimination que l'emballage rempli. Pour le traitement des déchets, voir les mesures décrites à l'article 8. Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les récipients vides.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses
15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADN

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non pertinent
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Aucune information disponible
14.4 Groupe d'emballage	Non pertinent
14.5 Polluant marin	non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII) Règlement (CE) n° 648/2004 (règlement relatif aux détergents) Classification et procédure employées pour appliquer la classification à des mélanges selon le Règlement (CE) 1272/2008 [CLP] Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
non applicable

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Eucalyptol	Agent phytosanitaire

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce mélange conformément au règlement REACH.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Date d'émission : 10-oct.-2024

Date de révision 10-oct.-2024

Informations supplémentaires Les sels énumérés à la section 3 sans numéro d'enregistrement REACH sont exemptés, sur base de l'Annexe V.

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité